

FICHE DE POSTE

(à diffuser au format PDF)

IDENTIFICATION DU POSTE

INTITULE DU POSTE : CHARGE(E) D'ÉTUDES SUR LE LOGEMENT DES ÉTUDIANTS

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

CATEGORIE: A

POINTS NBI :

FAMILLE(S) PROFESSIONNELLE(S) REME
ÉTUDES ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

DOMAINE FONCTIONNEL RIME
ÉTUDES, AUDIT, ÉVALUATION, CONTRÔLE INTERNE ET
PROSPECTIVE

INTITULE DE L'EMPLOI TYPE REME
Chargé d'études et d'évaluation

EMPLOI RÉFÉRENCE RIME
Chargée/chargé d'études et d'évaluation

CONTEXTE DU RECRUTEMENT (activer les cases souhaitées dans le menu « propriétés »)

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création

Date souhaitable de prise de fonction : 01/07/2018

Suppléance

Durée de la suppléance : du au

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Direction ou service : Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante

Sous-direction : Sous-direction de la vie étudiante

Bureau et secteur : Pôle « logement des étudiants »

Sigle : DGESIP A2

Adresse : 1, rue Descartes -75231 PARIS Cédex 05

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : CHARGE(E) D'ÉTUDES SUR LE LOGEMENT DES ÉTUDIANTS

NOMBRE D'AGENTS À ENCADRER : 0

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE : Sans contrainte particulière

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE (missions, organisation) :

La direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) élabore et met en œuvre la politique relative à l'ensemble des formations postérieures au baccalauréat, initiales et continues, relevant de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle est responsable des programmes « formations supérieures et recherche universitaire » et « vie étudiante », soit environ 13 Mds€.

La sous-direction de la vie étudiante, prépare et met en œuvre les politiques qui contribuent à la réussite de tous et à l'amélioration de la vie étudiante en matière de santé, de restauration, de mobilité internationale et de logement. Elle est chargée de la réglementation et du suivi des aides aux étudiants et exerce la tutelle sur le réseau des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS). Elle contribue à l'élaboration des dispositifs nationaux d'information et d'orientation des étudiants tout au long de leur cursus. Elle contribue également à l'élaboration de stratégies ministérielle et interministérielle pour favoriser l'accueil des étudiants étrangers et améliorer l'accessibilité de l'enseignement supérieur aux étudiants à besoins spécifiques.

Au sein de la sous-direction, un pôle « logement des étudiants » est chargé de décliner et de faire vivre avec un haut

niveau d'expertise une stratégie et une politique nationale du logement des étudiants.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 20 A 3 C

DESCRIPTION DU POSTE (responsabilités, missions, attributions et activités) :

Le gouvernement a renouvelé un engagement et des ambitions très fortes dans le domaine du logement étudiant avec le lancement du « plan étudiant » et l'objectif de 60.000 logements supplémentaires pour les étudiants durant le quinquennat. Cet élément, para-pédagogique, est un aspect essentiel dans les mesures entreprises pour la réussite des étudiants. Il s'agit pour le gouvernement de favoriser de nouvelles initiatives (par exemple les « résidences pour la réussite ») au travers de ses opérateurs (CNOUS, CROUS), et de piloter le déploiement de ce plan.

Dans ce cadre, avec le responsable du pôle, le ou la chargé(e) d'étude, il participe au pilotage de la politique de logement étudiant, à ce titre, il ou elle :

- **anime et coordonne le réseau d'acteurs** du logement destiné aux étudiants et assure à ce titre le secrétariat d'un comité de pilotage en lien notamment avec la direction de l'habitat, de l'urbanisme et du paysage (DHUP), le centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) et l'union sociale pour l'habitat (USH). Il ou elle assure le secrétariat du comité de pilotage relatif au logement étudiant (convocations, dossier des participants, compte-rendu, réservation des salles, etc.)
- établit des relations fluides avec les différents acteurs institutionnels, associatifs et privés concernés par le logement des étudiants (ministères, CNOUS et CROUS, services déconcentrés, bailleurs sociaux, associations gestionnaires, etc.)

Il ou elle contribue à apporter des **éléments méthodologiques** dans le domaine, à ce titre, il ou elle :

- conçoit et met en œuvre les outils statistiques nécessaires au pilotage ministériel d'une politique du logement des étudiants.
- collabore à la réalisation d'un guide en ligne des bonnes pratiques et expériences réussies qui sera régulièrement mis à jour
- réaliser des analyses sur la base des données et des informations que la mission réunit. A ce titre, il coordonne la mise à jour du tableau de bord national et des différents outils statistiques utilisés par la mission
- rédige des notes de synthèse à destination des administrations centrales des ministères concernés, MESRI, MLHD et MEDDE et des acteurs du logement étudiant. Il ou elle prépare également les réponses du MESRI aux différentes sollicitations relatives au domaine du logement des étudiants dont il fait l'objet

Il ou elle contribue à **l'élaboration de la position du ministère dans le domaine** du logement étudiant en :

- apportant un concours à la préparation de textes législatifs et réglementaires relatifs au logement des étudiants et pour l'expertise de dossiers dont la sous-direction de l'immobilier a la responsabilité
- traite les courriers qui sont transmis à la mission et préparer les réponses à ces courriers.

RESPONSABILITES PARTICULIERES : NEANT

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> les autres services de la direction | <input checked="" type="checkbox"/> les services déconcentrés | <input checked="" type="checkbox"/> d'autres ministères |
| <input checked="" type="checkbox"/> les agents du ministère | <input checked="" type="checkbox"/> les cabinets ministériels | <input checked="" type="checkbox"/> d'autres acteurs publics |
| <input checked="" type="checkbox"/> les autres directions | <input type="checkbox"/> le secteur privé | <input type="checkbox"/> des organismes étrangers |

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE :

CONNAISSANCES :

- Connaissance de l'enseignement supérieur et de la recherche et plus particulièrement de ses problématiques

immobilières et de vie étudiante.

- Connaissances en matière de normes de construction, de maîtrise d'ouvrage, de procédures foncières, de montage financier des opérations de construction, et de contrats de partenariat.
- Connaissance de la réglementation dans le domaine du logement (CCH).
- Des connaissances en matière de développement durable appliqué à l'immobilier seront appréciées.

COMPETENCES :

- Capacité à analyser et synthétiser, à rédiger des conclusions, à les présenter et les défendre.
- Capacité à tenir dans le temps des tableaux de bord complexes et à en exploiter les données à des fins d'analyse, d'aide à la décision ou de communication.
- Très bonne maîtrise de l'outil informatique (notamment Excel et bases de données).
- Autonomie rigueur
- Très bonne aptitude au dialogue avec les différents partenaires (ministères, services déconcentrés, établissements, acteurs du logement étudiant...)

VOS CONTACTS RH *(nom, prénom, fonction, téléphone, adresse électronique)*

M. Christophe CASTELL sous-directeur de la vie étudiante

Téléphone : 01 55 55 60 88

Mél : christophe.castell@enseignementsup.gouv.fr

M. Yves Goepfert responsable de la mission logement des étudiants

Téléphone : 01 55 55 62 95

Mél : yves.goepfert@enseignementsup.gouv.fr